RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01084
Numéro SIREN : 483 288 601
Nom ou dénomination : ABCYSS

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008741

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 12/07/2018

1378650

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/008741**
n°de gestion : **2005B01084**
n°SIREN : **483 288 601 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 12/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABCYSS - Société par actions simplifiée
4 rue de L'industrie 38420 Domene -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE GRENOBLE

1378650

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCYSS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE DE L'INDUSTRIE 38420 DOMENE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 3 2 8 8 6 0 1 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 250	AG 3 250		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 062	AK 2 062		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	10 624	AQ 27	10 597	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	161 434	AS 134 141	27 293	40 236
	Autres immobilisations corporelles	AT	135 769	AU 107 854	27 915	38 793
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	23 998	CV	23 998	23 998
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 194	BI	1 194	1 194
	TOTAL (II)	BJ	338 330	BK 247 333	90 997	104 220
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		23 990
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés	BX	622 778	BY	622 778	465 011
	Autres créances (3)	BZ	61 608	CA	61 608	38 006
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	210 565	CE	210 565	203 000
	Disponibilités	CF	85 950	CG	85 950	140 877
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 444	CI	25 444	27 357
	TOTAL (III)	CJ	1 006 344	CK	1 006 344	898 240
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 344 674	1A 247 333	1 097 341	1 002 461

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 194 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : | Stocks : | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Reçu(e) au Greffe le : 02 JUIL. 2018

874

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABCYSS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	593 544	561 012
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	64 250	112 532
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	712 794	728 544
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 209	12 330
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	25 852	8 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112 572	71 233
	Dettes fiscales et sociales	DY	192 861	179 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	48 053	1 767
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	384 547	273 917
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 097 341	1 002 461

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	384 547	268 959
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCYSS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 353 193	FH		FI	1 353 193	1 409 421
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 353 193	FK		FL	1 353 193	1 409 421
	Production stockée*					FM	(23 990)	23 990
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	26 502	7 722
	Autres produits (1) (11)					FQ	92	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 355 796	1 441 136
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	462 454	510 321
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 690	9 816
	Salaires et traitements*					FY	482 909	463 922
	Charges sociales (10)					FZ	280 546	264 650
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	32 917	40 050
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	833	19
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 280 349	1 288 778
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	75 448	152 359
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 998	1 743
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 998	1 743
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	527	931
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	527	931
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 470	812
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	76 918	153 171

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCYSS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	399	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	399	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	169	197
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		3 157
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	169	3 354
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	230	(3 354)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 898	37 285
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 358 193	1 442 879
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 293 943	1 330 347
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	64 250	112 532
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	24 116	17 851
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	26 252	6 430
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	31	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RG CND 2011		399
Pénalités, amendes	169	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 312		
Installations générales agencements aménagements des constructions			10 624
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	159 897		4 396
Installations générales agencements aménagements divers	28 715		
Matériel de transport	76 452		320
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 928		4 353
TOTAL	290 993		19 693
Autres participations	23 998		
Prêts, autres immobilisations financières	1 194		
TOTAL	25 191		
TOTAL GENERAL	321 496		19 693

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 312	5 312
Installations générales agencements aménagements constr.			10 624	10 624
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 859	161 434	161 434
Installations générales agencements aménagements divers			28 715	28 715
Matériel de transport			76 773	76 773
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 281	30 281
TOTAL		2 859	307 827	307 827
Autres participations			23 998	23 998
Prêts, autres immobilisations financières			1 194	1 194
TOTAL			25 191	25 191
TOTAL GENERAL		2 859	338 330	338 330

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 312			5 312
Installations générales agencements aménagements constr.		27		27
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	119 661	17 339	2 859	134 141
Installations générales agencements aménagements divers	3 899	3 079		6 978
Matériel de transport	64 625	10 790		75 415
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 779	1 682		25 461
TOTAL	211 964	32 917	2 859	242 022
TOTAL GENERAL	217 276	32 917	2 859	247 333

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	27				
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 339				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 079				
Matériel de transport	10 790				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 682				
TOTAL	32 917				
TOTAL GENERAL	32 917				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	250		250		
TOTAL	250		250		
TOTAL GENERAL	250		250		
Dont dotations et reprises d'exploitation			250		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 194	1 194	
Autres créances clients	622 778	622 778	
Impôts sur les bénéfices	39 176	39 176	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 065	21 065	
Débiteurs divers	1 800	1 800	
Charges constatées d'avance	25 444	25 444	
TOTAL	711 456	711 456	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	251	251		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 958	4 958		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 572	112 572		
Personnel et comptes rattachés	22 559	22 559		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 764	49 764		
Taxe sur la valeur ajoutée	118 787	118 787		
Autres impôts taxes et assimilés	1 751	1 751		
Groupe et associés	25 852	25 852		
Autres dettes	48 053	48 053		
TOTAL	384 547	384 547		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 362			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	55.5555		900		900

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	97 874
Disponibilités	411
Total	98 285

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 341
Dettes fiscales et sociales	5 160
Autres dettes	46 030
Total	64 782

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 444
Total	25 444

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA ASSUR RC 1S2017	12 856		
- LOCATION COPIEUR MP C305	1 212		
- ASSURANCE	703		
- Primes d'assurance AUTO	882		
- Primes d'assurance AUTO	337		
- Primes d'assurance AUTO	407		
- Primes d'assurance AUTO	486		
- Primes d'assurance AUTO	348		
- Primes d'assurance AUTO	664		
- Primes d'assurance AUTO	334		
- Primes d'assurance AUTO	294		
- Primes d'assurance AUTO	542		
- Primes d'assurance AUTO	354		
- ASSURANCE LOCAUX	259		
- ASSURANCE LOCAUX	244		
- CCA 1ER LOYER MEGANE	1 500		
- CCA 1ER LOYER NEW MEGANE	2 483		
- CCA 1ER LOYER	1 539		
Total	25 444		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

ABCYSS
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 4 rue de l'Industrie 38420 DOMENE
483 288 601 RCS GRENOBLE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 353 193 € contre 1 409 421 € pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 280 349 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 32 917 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 728 572 € à 763 455 €, l'effectif moyen est 14 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 75 448 € contre 152 359 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 230 € ; contre – 3 354 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 12 898 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 64 250 €, celui de l'exercice précédent se manifestait par un bénéfice de 112 532 €.

C.T.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts à l'amélioration de la marge de production, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structures et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 64 250.29 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- ✔ une distribution de dividende, soit € 50 000.00 €
- ✔ au compte « Autres réserves », soit € 14 250.29 €

Les associés sont en outre informés que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Nous vous rappelons, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes distribués	Dividende/part/action
31.12.2016	80 000 €	88.89 €
31.12.2015	60 000 €	66.67 €
31.12.2014	80 000 €	88.89 €

L.T.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice écoulé en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

Autres propositions

Rémunération du Président et de la Directrice Générale

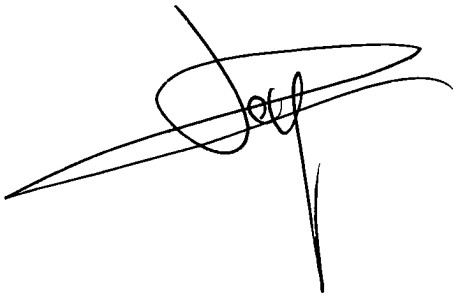
Nous vous proposons de fixer à la somme de 6 137 € la rémunération allouée à Monsieur Luc TASSET au titre de son mandat social de Président, à compter du 1er juillet 2018.

Nous vous proposons de fixer à la somme de 5 355 € la rémunération allouée à Madame Martine SOUBRILLARD au titre de son mandat social de Directrice Générale, à compter du 1er juillet 2018.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Le président
Luc TASSET



ABCYSS
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 4 rue de l'Industrie 38420 DOMENE
483 288 601 RCS GRENOBLE

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers associés,

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, le Président porte à votre connaissance l'état des conventions qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

BAIL COMMERCIAL

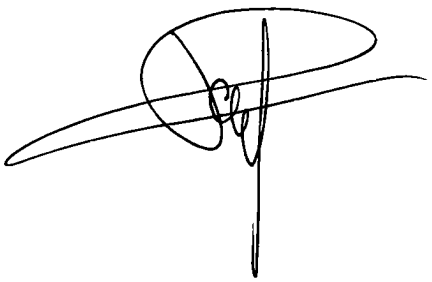
Associé concerné : Monsieur Luc TASSET et Madame Martine SOUBRILLARD.

Modalités :

- Bail consenti en date du 1er décembre 2011 pour les locaux au 4 rue de l'Industrie 38420 DOMENE
 - ✓ Montant comptabilisé au 31/12/2017 : 27 020 € HT.
- Bail consenti en date du 1er novembre 2013 pour les locaux au 21 rue Casimir Juillet 38420 DOMENE
 - ✓ Montant comptabilisé au 31/12/2017 : 22 884 € HT.

Nous vous remercions d'en prendre acte.

Le président
Luc TASSET



ABCYSS
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 4 rue de l'Industrie 38420 DOMENE
483 288 601 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mille huit et le vingt et un juin, à 18 h, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Luc TASSET préside la séance en qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 900 actions sur les 900 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ La feuille de présence,
- ✓ Le rapport de gestion du président sur les opérations de l'exercice,
- ✓ Le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- ✓ L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- ✓ Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Examen du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
Approbation des comptes et affectation des résultats,
Point sur la rémunération du Président et du directeur général ;
Quitus au président.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports du président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

LT

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président de la société un quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, s'élevant à 64 250.29 €, de la manière suivante :

- ✔ une distribution de dividende, soit € 50 000.00
- ✔ au compte « Autres réserves », soit € 14 250.29

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes distribués	Dividende/part/action
31.12.2016	80 000 €	88.89 €
31.12.2015	60 000 €	66.67 €
31.12.2014	80 000 €	88.89 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution de la convention antérieurement conclue entre la SCI ORDONNEE dans laquelle Monsieur TASSET et Madame SOUBRILLARD sont associés, telle que visée dans le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, ne peut pas être adoptée, les associés étant concernés. La convention continuera néanmoins à produire ses effets.

L.T.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter la rémunération mensuelle brute de Monsieur Luc TASSET à ***6 137*** euros, payable sur douze mois, à compter du 1er juillet 2018 au titre de son mandat social de Président de la Société et en contrepartie de la responsabilité y attachée, étant précisé que Monsieur Luc TASSET pourra également prétendre au remboursement, sur présentation de justificatifs, de ses frais d'emploi, voyages, déplacements et réceptions exposés dans l'intérêt de la Société.

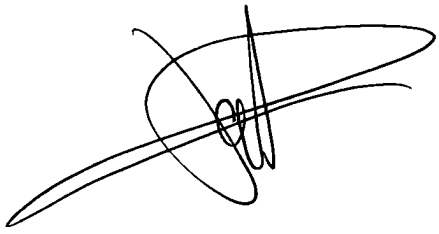
L'assemblée générale décide de porter la rémunération mensuelle brute de Madame Martine SOUBRILLARD à ***5 355*** euros, payable sur douze mois, à compter du 1er juillet 2018 au titre de son mandat social de Directrice Générale de la Société et en contrepartie de la responsabilité y attachée, étant précisé que Madame Martine SOUBRILLARD pourra également prétendre au remboursement, sur présentation de justificatifs, de ses frais d'emploi, voyages, déplacements et réceptions exposés dans l'intérêt de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

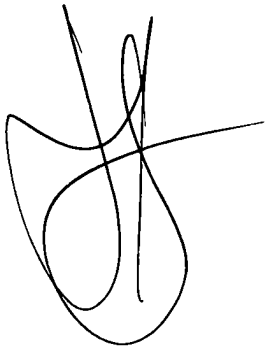
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la société et les associés.

M. Luc TASSET



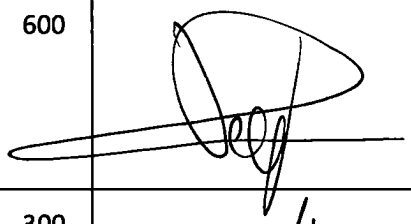
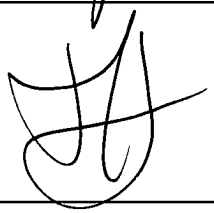
Mme Martine SOUBRILLARD



ABCYSS
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 4 rue de l'Industrie 38420 DOMENE
483 288 601 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signatures
1	**M. Luc TASSET** Le Poutaz 38190 LES ADRETS	600	600	
2	**Mme Martine SOUBRILLARD** 2 Rue Gabriel PERI 38600 FONTAINE	300	300	
	Totaux =========	900	900	=======

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle ne sont annexés aucun pouvoirs, arrêtée à DEUX (2) associés présents ou représentés possédant ensemble la totalité des droits sociaux

Le Président

M. Luc TASSET

